Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

PROCESSUS ADMINISTRATIF
Programme d'intégration des stagiaires IDHC (Hors-ARM)

Ce processus s'applique au programme d'intégration des stagiaires internationaux infirmiers[-ères] diplômés[-ées] hors Canada (hors arrangement de reconnaissance mutuelle).

FORMATIONS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

½ journée d'accueil RH - nouveaux employés

9 x ½ journée de formations avec CSI

- Diversité ethnoculturelle
- Soins infirmiers en contexte québécois
- AINÉÉS
- Documentation infirmière
- Administration sécuritaire de la médication
- Outils de référence
- Évaluation clinique: maladie pulmonaire
- Évaluation clinique : tête-pieds
- Soins palliatifs et déroulement de stage
- Initiation au Kardexage

1

FORMATIONS ENA

Formations ENA obligatoires (se référer au feuillet de formations virtuelles du parcours d'accueil pour nouveaux employés).

Formations à poursuivre

- Dans les 3 mois
- Dans les 3 à 6 mois
- Dans les 6 à 9 mois
- Dans les 9 à 12 mois

2

JOURNÉES D'OBSERVATION

2 jours avec PAB

- Peut participer aux différentes tâches

2 jours avec inf. auxiliaire

- Observation avec l'infirmière auxiliaire qui travaille en dyade avec l'infirmière
- Différencier les activités réservées de l'infirmière et de l'infirmière auxiliaire
- Ne peut pas administrer la médication durant les journées d'observation

3

FORMATION – ACCUEIL GÉNÉRAL

Inscriptions par l'accueil :

- Formation PCI
- Tronc commun DSIEU
- Généralité médecine
- SIGO (HDS) ou Harris (HAL)

<u>À faire par le gestionnaire</u> :

- Imprimer le code à barre Gluco
- Inscrire à la formation PDSP (au besoin)

4

STAGE D'INTÉGRATION– AVEC PRÉCEPTORAT (48 JOURS)

STAGE À 5 JOURS/SEMAINE
Jour/Soir/Fin de semaine

***Il est préférable d'avoir 1 à 2 monitrices cliniques maximum attitrées au stagiaire

La progression du stage par étape est ajustée selon l'évolution du stagiaire (veuillez suivre et remplir le guide de stage).
Journal de bord à compléter tous les 12 jours afin de suivre l'évolution du stagiaire.

Titre professionnel : «p.a.é. inf.» (Personne admissible par équivalence)

Préceptorat

- Suivis réguliers avec l'équipe international
- Ateliers pratiques avec ICSP
- Formations supplémentaires PRN
- Lectures, exercices et devoirs, etc.

ÉVALUATION MI-STAGE AU JOUR clinique 28 (faite par l'équipe de l'accueil international en collaboration avec la monitrice clinique et le gestionnaire)

5

Références : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2025). Accéder à la profession infirmière au Québec : Infirmière diplômée hors Canada : obtenir votre droit d'exercice. Repéré à https://www.oiiq.org/acceder-profession/infirmiere-diplomee-hors-canada/obtenir-le-droit-d-exercice			
Documents associés :		Entrée en vigueur :	2025-02-19
Rédigé par : Karine Hall et Marie-Ève Pratte	Approuvé par : Marie-Eve Sévigny	Révision :	2025-08-21
PRA-DSIEU-10003 (Rev. 2025-08)	Direction émettrice Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire		

FORMATIONS CLINIQUES SPÉCIFIQUES

3 journées de formations avec ICSP
- OPSC #1-Introduction
- OPSC #2-Complémentaire
- OPSC #3-Finale

2 journées de formations avec ICSP
- Capsule clinique d'apprentissage
- Capsule clinique de consolidation

6

FIN DE STAGE

ÉVALUATION DE FIN DE STAGE AU JOUR CLINIQUE 48 (faite par le gestionnaire en collaboration avec la monitrice clinique)

Possibilité de stages complémentaires à la demande de l'OIIQ

Réussite - Prolongation – Échec
Si réussite : Le stagiaire **IDHC doit cesser toutes les activités professionnelles jusqu'à ce que l'attestation CEPI soit délivrée** (délai de carence d'environ 1 semaine)

Durant ce temps, il effectue les formations suivantes :
- Exercices préparatoires à l'examen de l'OIIQ
- Kardexage et OPSC donnée par l'accueil régulier (MED, CHX, GA)

7

SUITE À LA RÉCEPTION DE L'ATTESTATION CEPI

<u>À faire par le gestionnaire</u> :
- Planifier les journées d'orientation comme CEPI
- Inscrire à la formation RCR

8

DROITS D'EXERCICE durant le stage de 48 jours

Le stagiaire IDHC doit:
- Être jumelé en tout temps avec une monitrice clinique
- **Être supervisé en tout temps lors de la préparation de la médication (aucun accès à l'Acudose-Rx)** et ce, du début jusqu'à la fin du stage
- Faire une DVI avec sa monitrice clinique ET une infirmière/infirmière auxiliaire
- Avoir eu l'enseignement et observé la technique avant d'exécuter une activité

Le stagiaire IDHC ne peut pas :
- Faire une DVI pour tous les membres du personnel soignant
- Faire du **temps supplémentaire**
- Faire des **quarts de nuit**

(Se référer au programme d'intégration professionnel dans un milieu clinique des IDHC)

*****Toutes problématiques doivent être rapidement adressées à l'équipe de l'accueil international afin d'apporter du support à l'IDHC en difficulté**.

Références : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2025). Accéder à la profession infirmière au Québec : Infirmière diplômée hors Canada : obtenir votre droit d'exercice. Repéré à https://www.oiiq.org/acceder-profession/infirmiere-diplomee-hors-canada/obtenir-le-droit-d-exercice